

ATTESTATION EMPLOYEUR DESTINÉE À France Travail

À remplir par l'employeur et à délivrer au salarié avec son dernier bulletin de paie (Art R. 1234-9 du C. du T.)

ATTENTION, cette attestation doit être transmise par le salarié à France Travail
- s'il s'inscrit comme demandeur d'emploi et qu'au terme de son inscription
l'attestation employeur lui est demandée (le salarié effectuera sa demande sur le site internet de France Travail : www.francetravail.fr),
s'il est déjà inscrit, dans les 72 h de sa délivrance



Attestation annulée et remplacée automatiquement par France Travail le 19/06/2025 14:10 N° d'ordre 250619133418297 N° Ref WSZgFlZbgr8O7JIJSINc1AZ - 1
Logiciel utilisé SILAEXPERT - Norme P25V01 reconstituée à partir des déclarations DSN

1. l'employeur

Téléphone

Nom et adresse :

A S D INTERNATIONAL

Statut juridique :

310 ROUTE DU VALLOON

Immeuble I Atlas Les Bouillides

N° SIRET . 4 5 3 2 9 3 9 0 4 0 0 0 2 6

0 6 5 6 0 VALBONNE

Nombre total de salariés dans l'entreprise au 31 12 écoulé :

Code APE/NAF 6 4 2 0 Z

Nombre total de salariés dans l'établissement au 31 12 écoulé .

Ne rien inscrire dans ce cadre

EMPLOYEURS DU SECTEUR PUBLIC (Art L 5424-1 du C du T)

Employeur en auto assurance

Employeur ayant conclu une convention de gestion

Adhésion au régime particulier pour les apprentis du secteur public

N° de la convention de gestion

Code d'affectation

N° interne employeur public

Employeur ayant adhéré à titre révocable

Employeur ayant adhéré à titre irrévocable

Date d'adhésion

Statut du salarié

stagiaire

titulaire

non titulaire

2. le salarié

Mme M

Nom de famille (nom de naissance) DURAND VIEL

Nom d'usage (nom d'épouse, etc) :

Prénom (s) EDOUARD

Adresse 464 CHEMIN DU PETIT FOUR

Code postal 0 6 6 0 0 Commune ANTIBES

NIR (n° de Sécurité sociale) 1 7 7 0 8 9 9 1 3 4 4 0 0

Date de naissance 1 4 0 8 1 9 7 7

Lieu de naissance :

Ressortissant : français UE EEE Suisse hors UE et EEE

Niveau de qualification : profession intermédiaire (technicien, contremaître, agent de maîtrise, clergé) 4 0 Statut cadre ou assimilé , oui non

Voir notice

3. régimes de retraite complémentaire du salarié

Cochez la ou les cases concernées

- Régime AGIRC-ARRCO CRPN Autres (précisez)
- IRCANTEC CNBF

■ En cas d'affiliation à un régime spécial de sécurité sociale, indiquez la caisse (maladie ou vieillesse)

■ Le salarié relève-t-il du régime local d'Alsace Moselle ? oui non

4. emploi

■ Durée d'emploi salarié du 2 1 1 0 2 0 2 1 au 1 5 0 6 2 0 2 5

■ Date de fin initiale du CDD (à préciser obligatoirement si la date de rupture du contrat est antérieure à la date fixée initialement)

■ Dernier emploi tenu DEVELOPPEUR FULL STACK Dernier lieu de travail (pays) VALBONNE Dépt 0 6

■ Ancienneté dans l'entreprise moins d'1 an entre 1 an et moins de 2 ans au moins 2 ans

■ Date d'engagement de la procédure de licenciement ou de notification de la démission ou de signature de la convention de rupture conventionnelle 1 2 0 4 2 0 2 5

■ Préavis effectué du 3 0 0 4 2 0 2 5 au 1 5 0 6 2 0 2 5

non effectué payé du au

non payé du au

(motif)

■ Catégorie d'emploi particulier

travailleur à domicile employé de maison assistant(e) maternel(le), garde d'enfant

autre (précisez)

■ Horaire de travail Heure

- salarié au forfait oui non Précisez convention de forfait en heures convention de forfait en jours

hebdomadaire mensuel annuel

- dans l'entreprise suite à un accord, une convention collective oui 1 6 9 0 0 ou

du salarié oui 1 6 9 0 0 ou

motif en cas de différence travail à temps partiel

autre motif (précisez)

4. emploi

Nature du contrat contrat à durée indéterminée contrat à durée déterminée

Contrat de type particulier . apprentissage professionnalisation CUI-CIE CUI-CAE
contrat d'engagement éducatif emploi d'avenir autre (précisez) .

Périodes de suspension du contrat de travail ni rémunérées ni indemnisées

Congé sabbatique du au

Congé sans solde et assimilé du au

Période de disponibilité des trois fonctions publiques du au

Autre période d'emploi ni rémunérée ni indemnisée
(désertion dans les armées, suspension pour motif sanitaire...) du au

Périodes d'absence du salarié au cours des 25 derniers mois de salaire ou 37 derniers mois si le salarié a 55 ans et plus au moment de la fin de contrat

Arrêt maladie du au

du au

du au

du au

du au

Congé maternité du au

Congé paternité du au

Congé d'adoption du au

Congés payés pris et financés par une caisse professionnelle du au

Périodes d'activité partielle ou activité partielle de longue durée :

du au

du au

du au

du au

4. emploi

du au

du au

du au

Autre(s) motif(s) (précisez le motif, à partir de la liste des motifs réglementaires d'absence du salarié)

du au

du au

du au

■ Statut particulier	gérant	administrateur/PDG/DG	mbre/Pdt du Directoire
membre du Cons. de surveillance	pdt d'une association	membre d'un GIE	associé/actionnaire
autre (précisez)			

5. motif de la rupture du contrat de travail

licenciement suite à redressement ou liquidation judiciaire	départ à la retraite à l'initiative du salarié
licenciement suite à fermeture définitive de l'établissement	rupture conventionnelle
licenciement pour motif économique	prise d'acte de la rupture de contrat de travail
licenciement pour motif économique suite au refus d'un contrat de sécurisation professionnelle	démission
licenciement pour fin de chantier ou d'opération	fin de contrat d'apprentissage
<input checked="" type="checkbox"/> licenciement pour autre motif, <i>(précisez)</i>	rupture pour force majeure ou fait du prince
autre rupture pour raison économique <i>(Art L 1233-3 dernier alinéa du C du T)</i>	rupture d'un commun accord d'un contrat à durée déterminée ou d'un contrat d'apprentissage
fin de contrat à durée déterminée ou fin d'accueil occasionnel	rupture anticipée du CDD pour faute grave
fin de mission d'intérim	rupture conventionnelle collective
rupture anticipée d'un CDD ou d'un contrat de mission en cas d'inaptitude physique constatée par le médecin du travail	rupture amiable dans le cadre d'un congé de mobilité
fin de période d'essai à l'initiative de l'employeur	rupture dans le cadre d'un accord de performance collective
fin de période d'essai à l'initiative du salarié	licenciement du collaborateur parlementaire <i>(Art 18 et 19 de la loi n° 2017-1339 du 15 septembre 2017)</i>
rupture anticipée d'un contrat à durée déterminée ou d'un contrat d'apprentissage à l'initiative de l'employeur	démission avec versement d'une indemnité de départ volontaire (fonction publique)
rupture anticipée d'un contrat à durée déterminée ou d'un contrat d'apprentissage à l'initiative du salarié	rupture conventionnelle (fonction publique)
mise à la retraite par l'employeur	autre motif

(précisez le motif à choisir parmi la liste des motifs de fins de contrat dans la notice)

¹ Si au terme du CDD ou du contrat de mission intérimaire, vous avez proposé un CDI qui a été refusé, cochez la case "refus de CDI"

6.1 salaires

Salaires des 25 derniers mois, y compris le salaire du mois au cours duquel intervient la fin du contrat de travail (37 derniers mois pour les salariés âgés de 55 ans et plus au moment de la fin du contrat de travail)

Période de paie du 1	Date de paiement au 2	Temps de travail payé (précisez en heures ou en jours) 3	Nb de jours ou d'heures n'ayant pas été intégralement payés 4	Salaire brut servant aux calculs des droits de l'assurance chômage 5
01/06/2022	30/06/2022	30/06/2022	169 heure(s)	0 heure(s) 2500,00
01/07/2022	31/07/2022	31/07/2022	169 heure(s)	0 heure(s) 2500,00
01/08/2022	31/08/2022	31/08/2022	169 heure(s)	0 heure(s) 2500,00
01/09/2022	30/09/2022	30/09/2022	169 heure(s)	0 heure(s) 2500,00
01/10/2022	31/10/2022	31/10/2022	169 heure(s)	0 heure(s) 2500,00
01/11/2022	30/11/2022	30/11/2022	169 heure(s)	0 heure(s) 2500,00
01/12/2022	31/12/2022	31/12/2022	169 heure(s)	0 heure(s) 2500,00
01/01/2023	31/01/2023	31/01/2023	169 heure(s)	0 heure(s) 2562,50
01/02/2023	28/02/2023	28/02/2023	169 heure(s)	0 heure(s) 2626,56
01/03/2023	31/03/2023	31/03/2023	169 heure(s)	0 heure(s) 2626,56
01/04/2023	30/04/2023	30/04/2023	169 heure(s)	0 heure(s) 2626,56
01/05/2023	31/05/2023	31/05/2023	169 heure(s)	0 heure(s) 2626,56
01/06/2023	30/06/2023	30/06/2023	169 heure(s)	0 heure(s) 2626,56
01/07/2023	31/07/2023	31/07/2023	169 heure(s)	0 heure(s) 2631,06
01/08/2023	31/08/2023	31/08/2023	169 heure(s)	0 heure(s) 2638,56
01/09/2023	30/09/2023	30/09/2023	169 heure(s)	0 heure(s) 2626,56
01/10/2023	31/10/2023	31/10/2023	169 heure(s)	0 heure(s) 2626,56
01/11/2023	30/11/2023	30/11/2023	169 heure(s)	0 heure(s) 2626,56
01/12/2023	31/12/2023	31/12/2023	169 heure(s)	0 heure(s) 2626,56
01/01/2024	09/01/2024	31/01/2024	49,06 heure(s)	0 heure(s) 774,48
10/01/2024	31/01/2024	31/01/2024	119,94 heure(s)	0 heure(s) 1864,08
01/02/2024	29/02/2024	29/02/2024	169 heure(s)	0 heure(s) 2562,50
01/03/2024	31/03/2024	31/03/2024	169 heure(s)	0 heure(s) 2626,56
01/04/2024	30/04/2024	30/04/2024	169 heure(s)	0 heure(s) 2632,56
01/05/2024	31/05/2024	31/05/2024	169 heure(s)	0 heure(s) 2626,56
01/06/2024	30/06/2024	30/06/2024	169 heure(s)	0 heure(s) 2626,56
01/07/2024	31/07/2024	31/07/2024	169 heure(s)	0 heure(s) 2650,55
01/08/2024	31/08/2024	31/08/2024	169 heure(s)	0 heure(s) 2632,56
01/09/2024	30/09/2024	30/09/2024	169 heure(s)	0 heure(s) 2626,56
01/10/2024	31/10/2024	31/10/2024	169 heure(s)	0 heure(s) 2628,06
01/11/2024	30/11/2024	30/11/2024	169 heure(s)	0 heure(s) 2626,56
01/12/2024	31/12/2024	31/12/2024	169 heure(s)	0 heure(s) 2640,45
01/01/2025	31/01/2025	31/01/2025	169 heure(s)	0 heure(s) 2626,56
01/02/2025	28/02/2025	28/02/2025	169 heure(s)	0 heure(s) 2626,56
01/03/2025	31/03/2025	31/03/2025	169 heure(s)	0 heure(s) 2626,56

6.1 salaires

Salaires des 25 derniers mois, y compris le salaire du mois au cours duquel intervient la fin du contrat de travail (37 derniers mois pour les salariés âgés de 55 ans et plus au moment de la fin du contrat de travail)

Période de paie du 1	Date de paiement au 2	Temps de travail payé (précisez en heures ou en jours) 3	Nb de jours ou d'heures n'ayant pas été intégralement payés 4	Salaire brut servant aux calculs des droits de l'assurance chômage 5
01/04/2025	30/04/2025	30/04/2025 169 heure(s)	0 heure(s)	2650,99
01/05/2025	31/05/2025	31/05/2025 169 heure(s)	0 heure(s)	2647,59
01/06/2025	15/06/2025	15/06/2025 78 heure(s)	0 heure(s)	4170,01

6.2 primes et indemnités

ATTENTION les indemnités liées à la rupture du contrat de travail doivent figurer dans la rubrique 6.3

N'indiquez que les primes versées au cours des 25 ou 37 derniers mois

Intitulé de la prime (13 ^e mois, rachat de compte épargne temps, prime de vacances, prime exceptionnelle liée à l'activité...)	Date de paiement	Montant servant aux calculs des droits de l'assurance chômage
Prime liée à l'activité avec période de rattachement spécifique	29/02/2024	64,06

6.3 sommes versées à l'occasion de la rupture (solde de tout compte)

Indemnité compensatrice de congés payés

Montant 3864,09

L'indemnité est-elle due par une caisse professionnelle ? oui non

Si oui, précisez laquelle

et précisez le nombre de jours ouvrables

Total des sommes ou indemnités légales, conventionnelles ou transactionnelles inhérentes à la rupture 2356,80

■ Montant correspondant aux indemnités légales (voir notice)
dont indemnités

légale de licenciement 2356,80
(Art L 1234-9 du C du T)

minimale de rupture conventionnelle
(Art L 1237-13 du C du T)
Montant correspondant à celui de l'indemnité
légale de licenciement

de fin de contrat à durée déterminée

de fin de mission

de départ à la retraite

spéciale de licenciement

spécifique de licenciement
(Art L 1236-15 du C du T)

due aux journalistes

légale de clientèle

légale due au personnel navigant de l'aviation civile

versée à l'apprenti en application de l'article L 6225-5 al 2 du C du T

compensatrice de compte épargne temps (CET)

due en raison d'un sinistre

autres indemnités légales

■ Montant correspondant aux indemnités conventionnelles (convention collective)

■ Montant correspondant aux indemnités transactionnelles (transaction)

Une transaction est-elle en cours ? oui* non

* Si d'autres sommes sont versées après l'établissement de cette attestation, vous devez les déclarer à France Travail

7. authentification par l'employeur

Je soussigné(e), (nom) . DELANGUE

(prénom) Didier

agissant en qualité de :

chef d'entreprise	directeur	comptable	mandataire liquidateur	<input checked="" type="checkbox"/> gérant
responsable RH	administrateur judiciaire	autre (précisez) :		

certifie que les renseignements indiqués sur la présente attestation sont exacts et, notamment, le motif de la rupture du contrat de travail qui est, je le rappelle, le suivant : licenciement pour autre motif

En cas de rupture conventionnelle, atteste n'avoir pas reçu de refus d'homologation de la convention de la part de la DREETS ou, le cas échéant, de refus de l'inspection du travail

À VALBONNE

le 2 3 0 6 2 0 2 5

Signature

Cachet de l'entreprise

Personne à joindre concernant cette attestation :

Didier DELANGUE

Email ddelangue@asd-int.com

Téléphone 0 4 . 9 2 . 3 8 0 8 0 5

A.S.D. INT
Représentation Fiscale et Douane
310, rue du Vallon
BP 203 - 06904 SOPHIA ANTIPOLIS CEDEX
Tél. 04 92 38 08 05 - Fax. 04 92 38 05 27

**POUR S'INSCRIRE OU SE RÉINSCRIRE COMME DEMANDEUR D'EMPLOI,
LE SALARIÉ EFFECTUE SA DEMANDE D'INSCRIPTION PAR INTERNET**

www.francetravail.fr - m'inscrire / me réinscrire

Les données à caractère personnel collectées dans ce formulaire sont destinées à l'étude des droits des salariés à l'allocation d'aide au retour à l'emploi. Elles sont mises à disposition dans le dossier dématérialisé concernant la salariée, dénommé DUDE. Elles sont communiquées à d'autres organismes de protection sociale ou concourant à son recensement. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et aux articles 15 et 16 du règlement général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent auprès de France Travail. Le droit d'opposition ne s'applique pas à la collecte de ces données.